

Quel dialogue entre les mondes francophones et anglophones dans la recherche sur l'enseignement-apprentissage des langues et « cultures » ? La revue *Alsic* comme étude de cas

Fred Dervin
Université d'Helsinki
Aleksandra Ljalikova
Université de Tallinn



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 5 - 2012
pp. 51-63

Résumé : Cet article se propose d'analyser le potentiel « dialogue plurilingue » dans des écrits académiques en didactique des langues, notamment dans le contexte de la communication médiée par ordinateur (corpus : 17 articles issus de la revue électronique *Alsic.org*). Le concept de *voix* (Marnette, 2005) nous sert à identifier cet éventuel dialogue. L'analyse des occurrences mais aussi des articulations, du poids et des rôles des voix, révélées dans les citations et références bibliographiques de la revue, démontre une interaction assez faible lorsque les références sont dans plusieurs langues. De plus, la prédominance de l'anglais et du français dans les articles analysés semble d'un certain côté compromettre le principe de la recherche « plurilingue » prôné par le périodique en question. Enfin, face aux mondes de recherche glocalisés contemporains, nous avons fait face à des problèmes méthodologiques importants : classement des auteurs par pays d'origine, pays de résidence, langue d'expression, identification de la langue « maternelle ». Cela confirmerait la nécessité de rejeter un certain déterminisme linguistique et culturel dans ce type d'analyse et de s'orienter vers l'étude de cas individuels.

Mots-clés : voix, cultures académiques, dialogue plurilingue, discours académique, didactique des langues

Summary: This paper examines the potential “plurilingual dialogue” found in academic texts in the field of language education, particularly in relation to Computer Mediated Communication (data: 17 articles from the online journal *Alsic.org*). We use the concept of *voice* (Marnette, 2005) as a tool to identify the presence of such dialogue in the journal. An analysis of occurrences, but also of the connection, weight and role of the voices found in the in-text citations and references, shows that interaction between them is limited when the latter are plurilingual. Furthermore, the prevalence of English and French in the articles seems to jeopardise the principle of “plurilingual” research favoured by the journal. Finally, contemporary research worlds being glocalised, we faced many problems in analysing the data. As such, it is not always possible to categorise the authors in terms of nationality, first language, country of residence, etc. This could confirm the necessity to move away from linguistic and cultural determinism and to conduct such analyses on individual cases.

Keywords: voice, academic cultures, plurilingual dialogue, academic discourse, language education

Introduction

Le présent article pose la question du potentiel dialogue entre les « cultures » académiques d'expression anglaise et française. Nous proposons ici une recherche sur le champ de la didactique des langues, plus précisément l'apprentissage des langues médié par ordinateur, en nous concentrant sur le plurilinguisme dans les écrits académiques de langue française.

Ce faisant, nous nous situons dans un domaine qui s'intitule « *Academic Discourse* » en anglais. En français, on y fait référence à travers les étiquettes « discours scientifique » ou « discours universitaire » (Defays, 2009). Nous y préférons la traduction de l'anglais « discours académique » car ces appellations sont trop limitées : pour nous, le discours académique inclut tous les discours liés à l'éducation supérieure et ne pose pas ainsi de hiérarchie entre les différentes institutions du supérieur qui contribuent à la création et la circulation du savoir (écoles de commerce, IUT, « *Universities of Applied Sciences* », etc. ; cf. la discussion de ces étiquettes dans Suomela-Salmi & Dervin, 2009). Le champ est relativement bien établi dans les recherches en didactique, linguistique et linguistique appliquée en anglais (Dudley-Evans, 1994 ; Ventola & Mauranen, 1996), où les chercheurs se sont intéressés à décrire, entre autres :

* *les caractéristiques linguistiques, discursives, pragmatiques et interactionnelles du discours académique* dans une langue, entre plusieurs langues, dans une discipline, dans plusieurs disciplines, selon les genres de textes, etc. Les langues « grandes » comme « petites » ont été étudiées ;

* *La rhétorique interculturelle* ou la comparaison de la construction de textes académiques (au sens large : oral et écrit) par des universitaires de pays et langues différents ;

* La construction du savoir scientifique dans l'interaction plurilingue (modes d'organisation des interactions de groupes de travail plurilingues ; création, négociation de concepts, modèles théoriques, etc. Cf. Mondada, 2004 ou bien le projet européen *Dynamique des langues et gestion de la diversité* DYLAN, section éducation) ;

* Un autre aspect étudié aussi est celui des *voix*, notamment à travers le projet contrastif *Cultural Identity in Academic Prose*¹ (KIAP) de l'Université de Bergen en Norvège où on s'intéresse à comment les chercheurs se positionnent dans leurs écrits et comment ils « jonglent » avec différentes voix dans une langue et/ou entre langues (citations, références, etc.).

Notre étude se place dans ce dernier ensemble de travaux - mais aussi d'un certain côté dans la construction du savoir scientifique plurilingue - en analysant le recours aux voix « Autres » dans le discours académique en français. Elle est pourtant originale car c'est l'une des seules en langue française à analyser ces voix plurilingues. Notre corpus se fonde sur des articles rédigés en français et publiés en 2009 et 2010 dans la revue francophone en ligne ALSIC (*Apprentissage des langues et système d'informations et de communication*, Alsic.org). Cette revue, axée sur la recherche prioritairement francophone, a été créée en 1998 et demeure une revue de référence en langue française. Accessible dès ses débuts exclusivement en ligne, elle promeut l'accès libre. ALSIC procède à une évaluation systématique des articles soumis, avec double relecture par un comité scientifique international. Elle est caractérisée par une interdisciplinarité voulue pour traiter des technologies dans l'éducation (didactique des langues, sciences de l'éducation, sciences du langage, psychologie, sciences de l'information et de la communication, informatique, etc.). Le choix de cette revue est motivé par l'hypothèse qu'en traitant particulièrement des technologies dans le cadre de l'apprentissage des

langues, un recours à des références dans d'autres langues sera commun à la plupart des articles. Rappelons avec F. Grin (2010) que l'anglais est actuellement la *lingua franca* et le *modus vivendi* des sciences et technologies.

1. Quelle place pour le concept « fatigué » de culture dans le discours académique ?

Quelques difficultés se posent d'emblée pour conceptualiser la question des rapports entre « cultures » académiques francophones et anglophones dans le domaine des sciences humaines et sociales, notamment en liaison avec le concept « fatigué » de *culture* (Latour, 2009 ; Dervin, 2012). En effet, celui-ci est remis en question depuis quelques décennies dans de nombreux domaines. Il semblerait d'ailleurs y avoir un consensus international de rejet du concept en recherche face au phénomène essentialiste et réducteur de « *seeing culture everywhere* » (Breidenbach & Nyíri, 2009). Ainsi, l'anthropologie, science de l'Homme par excellence, écarte de plus en plus ce concept car il a tendance à réduire l'individu à un simple objet. En effet, que soit au quotidien comme en recherche, on dit que *les cultures se rencontrent, qu'on fait l'expérience de telle culture étrangère*. On parle aussi du *clash des cultures* (cf. par ex. Wikan, 2002 ; Philips, 2007 ; Bensa, 2010 ; Chauvier, 2011). Laplantine & Nouss (1977 : 18) formulent bien dans ce qui suit les difficultés que pose le concept de culture (au sens *culture nationale* par exemple) lorsque l'on souhaite traiter des cultures académiques « nationales » : « il devient, les années passant impossible d'effectuer un tri, de distinguer les processus d'adaptation (de ce qui vient de l'extérieur) et d'absorption (par ce qui est à l'intérieur). Adoptés ou adaptés, les techniques, les idées et les hommes sont réinventés ».

Peut-on alors « effectuer un tri » entre les cultures académiques francophones et anglophones comme si elles étaient deux espaces autonomes, figés et isolés (intérieur/ extérieur) ? Suomela-Salmi & Dervin (2009 : 8-9) appuient l'idée que les débats en anthropologie et sociologie autour du concept de culture ne peuvent pas être pris en compte dans la recherche sur le discours académique « interculturel » et « translinguistique ».

Dans ce qui suit, nous interrogeons les éventuelles relations entre les langues et « cultures » d'expression française et anglaise dans les mondes de la recherche :

Langues-Cultures-Nations ?

La langue correspond-elle à une culture ? Si oui, laquelle ? Écrire un article de recherche en français signifie-t-il qu'on se positionne dans une culture nationale, supranationale (« Francophonie ») ou internationale ?

Si on rédige un article de recherche dans une autre langue, à quelle(s) « culture(s) » avons-nous affaire ? La culture nationale de l'auteur ou bien celle de la langue utilisée ? On voit bien que le principe national n'est pas alors pertinent. Aussi comment positionner une personne qui a effectué ses études en Grande-Bretagne (sans être forcément britannique) mais qui travaille en France et en langue française ? Qu'en est-il quand cette même personne co-signe un article dans cette langue avec un auteur venu lui aussi d'ailleurs ?

Enfin, souvent il n'est pas possible de savoir si un article a été rédigé dans la langue respective ou s'il a été traduit.

Langues-Cultures-Disciplines ?

Qu'en est-il des cultures « disciplinaires » ? Elles ont une influence certaine sur la recherche mais quelles sont leurs frontières ? On sait bien qu'au sein d'un même pays, voire d'un même

département universitaire, démarches, attaches théoriques, méthodes, principes éthiques mais aussi styles langagiers, normes d'écritures peuvent varier. On prendra pour exemple le cas des marques énonciatives dans les textes académiques en français : alors que pour certains le « je » est à bannir au profit de « nous », d'autres y ont recours sans retenu (cf. Fløttum, 2009). La maturation académique joue sans aucun doute un rôle ici aussi mais n'est pas systématique (jeune chercheur/chercheur confirmé/ « grand nom »...). La « culture » académique serait donc poly focale mais aussi plus ou moins interdisciplinaire (pour différents types d'interdisciplinarité, cf. Van Leeuwen, 2005). Ce dernier aspect indiquerait que les frontières entre les domaines de recherche ne sont plus aussi précises qu'auparavant. D'ailleurs, pour certains domaines, leur identité est construite par les emprunts et les mélanges avec d'autres champs. C'est le cas notamment des *Cultural Studies*, les études littéraires, les études *Queer* et de la didactique des langues.

Après avoir déconstruit les relations entre langues et « cultures » (nationales et disciplinaires), il nous semble que tenter de restreindre ou de délimiter clairement les frontières entre par exemple « le » monde académique français et « le » monde académique britannique pose de grands problèmes à la fois épistémologiques, méthodologiques et éthiques. C'est pourquoi nous n'étudierons pas ces cultures académiques nationales ici. Nous proposons, à la place, de déplacer la problématique en partant du concept de *voix* dans le discours académique plurilingue, qui nous permettra d'aller plus loin dans l'analyse des éventuels dialogues entre les mondes de recherche (au pluriel !) francophones et anglophones.

2. Les voix dans le discours académique : une marque du « mélange » international ?

A une époque de globalisation accélérée où les écrits, les concepts et les idées circulent plus que jamais (et même dans certains lieux « fermés » tels que les dictatures, cf. Pieterse, 2004 ; Urry, 1999), il est clair que les mondes académiques ne peuvent échapper au « mélange » contemporain. Prenons pour preuve le fait que les territoires académiques se déplacent dans le sens où tout à chacun est appelé à être « mobile » physiquement ou virtuellement dans le supérieur (chercheurs, enseignants, étudiants...). Ce qui signifie aussi que les objets, les idées, les théories, les méthodes de recherche, etc. se déplacent avec ces individus (Latour, 2010). Par conséquent, il se peut que parfois des collègues issus de pays et espaces différents partagent de nombreux points en commun alors que ce n'est pas forcément le cas avec des collègues du même pays. La notion d'*Academic Tribes* proposée par Tony Becher et Paul R. Trowler (2001) pour définir les alliances et le phénomène de reproduction au sein de disciplines et entre disciplines au niveau national mériterait à être révisée à un niveau global. Tout comme les chercheurs s'associent à d'autres chercheurs (ancien directeur de thèse, compagnons de route, laboratoire de recherche...) localement, il est clair que ce phénomène se déroule également au niveau mondial. Il semblerait que cela se reflète dans les travaux des chercheurs contemporains : allant au-delà du « proche », des influences supranationales et d'autres langues seraient de plus en plus identifiables. Le travail sur la citation dans les travaux écrits pourrait permettre de confirmer cette hypothèse.

La citation, ou le recours aux discours des autres membres de la communauté scientifique, est un des aspects de base de la recherche : tout travail doit être en dialogue avec ce qui a été écrit et étudié auparavant (Finnegan, 2011). D'ailleurs, l'écrit académique est l'une des rares formes d'écriture où l'on se doit de préciser l'origine des discours empruntés. Depuis les travaux de M. Bakhtine sur le dialogisme dans les années 30, il est

devenu une évidence d'affirmer que tout discours est traversé par la voix de l'altérité et que donc il n'y a pas d' « unicité du sujet parlant ». Ces voix peuvent être des altérités internes (le soi) et externes (les autres), passées, virtuelles ou futures (Marnette, 2005 : 65). Plusieurs types de marques discursives peuvent revêtir des voix dites identifiables ou pas : les modalités (Le Querler, 2000), les marques de subjectivité (Kerbrat-Orecchioni, 2008), les pronoms (Boutet, 1997), etc. Le discours académique a lui souvent recours aux discours rapportés directs/ indirects (cf. Maingueneau, 1981 : 98 ; Rabatel, 2006 : 108) pour, entre autres, soutenir les arguments présentés.

Ces discours rapportés ont plusieurs fonctions dans les écrits des chercheurs (qu'ils soient issus de leur langue 1 ou pas). Ils concourent notamment au phénomène d'agencement, c'est-à-dire d'identification à un groupe ou à une figure centrale - et ainsi ils permettent de s'opposer à d'autres. Rappelons que P. Bourdieu (1976 : 88) avait déjà défini dans les années 70 le « champs scientifique » comme « un lieu de luttes ». Ces luttes ne seraient plus nationales mais aussi dorénavant globales. Les alliances avec d'autres chercheurs influencent donc le recours aux voix : on citera un tel mais pas un autre, on fera parler tel auteur de façon directe, alors qu'un autre sera mis entre parenthèse. Le travail sur la citation permet donc de voir à la fois quelle importance on donne aux voix et surtout quel rôle est attribué aux auteurs qui se cachent derrière celles-ci. La citation académique a bien sûr d'autres fonctions : préciser une idée, lui donner du poids, contredire, déresponsabiliser, exemplifier, etc. (Tuomarla, 2000). C'est pourquoi, et en s'inspirant de la méthode proposée par A. Gillespie (2006 : 159) basée sur la notion de traces vocales, nous nous proposons d'examiner :

- le nombre de références plurilingues dans des articles de recherche.
- Puis, dans chaque article nous étudions leur co-occurrence et nature, la place et l'articulation des voix (Fløttum, 2009).
- Y-a-t'il un croisement de points de vue ? Les auteurs cités « discutent »-ils ?

3. Analyse

3.1. Données générales sur le corpus

Notre démarche est tout d'abord quantitative afin de se rendre compte de la portée de différentes langues dans des articles récents d'ALSIC en 2009 (N=7) et 2010 (N=10). Cette recherche est aussi constituée d'études de cas car nous considérons que le parcours de chaque chercheur est individuel en termes de langue, discipline/ interdisciplinarité, parcours de vie.

Dans cette première partie d'analyse, nous présentons le nombre total et la répartition des références dans les différentes langues identifiées à partir d'un relevé de toutes les références bibliographiques.

Tableau 1. Données générales sur le corpus (2009 ; 2010)

	2009	2010
Français	81 (60%)	124 (43,5%)
Anglais	51 (37,8%)	160 (56,1%)
Allemand	(0%)	1 (0,4%)
Espagnol	3 (2,2%)	(0%)
TOTAL références	135 (100%)	285 (100%)

Sans trop de surprises, on se rend compte que le français et l'anglais dominent avec respectivement trois références en espagnol en 2009 par un auteur lui-même hispanophone et une référence en allemand d'un auteur germanophone. Les deux années diffèrent un peu : en 2009 c'est le français qui domine (60% des voix) alors qu'en 2010 c'est l'anglais (56%).

Si on regarde de plus près les données, on se rend compte qu'en 2009, 3 chercheurs ont plus de références en anglais, 4 en français dont 2 chercheurs n'ont aucune référence en anglais. En 2010, 7 auteurs ont plus de références en anglais qu'en français contre 3 chercheurs qui en ont plus en français. Parmi ces derniers, un seul chercheur n'a pas de références en anglais mais son article ne contient que 2 références en tout.

Une autre contrainte qui nous empêche de tirer des conclusions sur l'éventuelle tendance de privilégier les références en anglais, serait le critère de sélection et d'évaluation des articles. En effet, il ne faut pas oublier que tous les textes ont été évalués par un comité de lecture et qu'ils ont sans aucun doute été modifiés en fonction des représentations et exigences des relecteurs sur ce que doit être le discours académique convoqué. ALSIC est une revue spécialisée dans l'utilisation des technologies pour l'enseignement-apprentissage des langues et on peut émettre l'hypothèse que les relecteurs partagent plus ou moins les mêmes compréhensions des enjeux de cette problématique mais aussi sans aucun doute les références. Il n'est d'ailleurs pas rare que les évaluateurs d'écrits académiques émettent des réserves ou commentent *in extenso* les choix bibliographiques des articles évalués.

Avançons à présent davantage dans le détail et observons les auteurs qui sont le plus souvent cités dans les articles (plus de 3 références), cela nous permettra d'observer le « poids symbolique » des langues les plus utilisées.

Tableau 2. Poids symbolique des langues

Nom auteur	Pays de rattachement au moment de la publication (informations Alsic)	Langue(s)
Belz	USA	A (5)
Chanier	France	F(12 auto) A (2)
Demaizière	France	F(7)
Dervin	Finlande	F(6 auto) A (1 auto)
Guichon	France	F (6 auto ; 9) A (3)
Lamy	UK	F (2) A (2010 : 2)
Mangeneot	France	F (11)
Narcy-Combes	France	F (4)
Reffay	France	F (4)
Rézeau	France	F (2 auto ; 3)
Tomé	Espagne	E (1 auto) F (4 auto)

F - Français ; A - Anglais ; E - Espagnol ; auto - Autocitation

En tout, onze noms reviennent plus de trois fois en 2009-2010, dont deux en auto-citation. Les références ont été essentiellement rédigées en français. Deux des auteurs sont les plus cités par d'autres collègues (Guichon/ Mangeneot). Il nous est impossible de

catégoriser fermement si les auteurs font partie des mondes académiques anglophones et francophones parce que certains travaillent dans plusieurs langues, plusieurs pays, sont immigrés, etc. En outre, la politique éditoriale de la revue exige la traduction des citations en français. Le seul indice de plurilinguisme se fonde donc sur la langue de la référence citée dans la bibliographie.

3.2. Voix en détail : études de cas (numéro 13, 2010)

Dans cette partie, nous nous concentrons sur 4 articles issus du numéro 13 de l'année 2010. Ce numéro est constitué de quatre articles dans la rubrique *recherche* et de trois dans la rubrique *pratique et recherche*. Nous allons analyser la première rubrique car c'est celle qui contient le plus de références et, étant intitulée « recherche », on s'attend à y trouver le plus de discussion scientifique des théories, des concepts, de la méthodologie.

Ce qui suit est consacré à l'étude de la place accordée aux voix plurilingues des Autres dans le corps des articles.

3.2.1. « Poids » des voix

Un premier regard sur les articles nous permet de remarquer que certaines voix sont identifiables (exigence du discours académique : nom des auteurs cités, désignation reconnaissable comme « notre collègue » etc.), alors que d'autres non (les auteurs évoquent par exemple la communauté scientifique, les chercheurs en général, etc. Ex. : « *Plusieurs chercheurs* suggèrent que l'image attire l'attention, mais sans nuire nécessairement à la concentration sur le contenu oral » (Art. 1)). Comme il serait difficile de distinguer les voix non identifiables d'expression française ou anglaise (c'est-à-dire les dialogismes cachés derrière la voix de l'auteur), nous porterons notre attention uniquement sur les voix identifiables.

Certaines voix sont plus « fortes » que d'autres. Ainsi certains auteurs sont cités à plusieurs reprises, et leurs références sont souvent placées stratégiquement. Par exemple, dans l'article 3, *Évolution du système linguistique d'apprenants d'allemand à l'aide de corpus numériques. L'exemple de l'adjectif*, la référence la plus présente traitant des corpora, *Bernardini, 2004*, est reprise quatre fois - une fois dans le résumé de l'article, dans l'introduction et deux fois dans le cadre théorique, ce qui témoigne de la place privilégiée accordée à cette voix.

En outre, parfois nous pouvons entendre clairement ce que ces voix sont censées nous dire car elles sont séparées et utilisées pour soutenir des aspects précis. Ainsi, on peut observer ce phénomène dans le passage suivant (Art. 4) :

Une relation a également été établie entre les marques de présence sociale liées au sentiment d'appartenance au groupe et, d'une part, la participation des étudiants à la formation (Na Ubon, 2005) ou, d'autre part, le sentiment d'efficacité, tant personnelle que collective (Rovai, 2002).

En revanche, dans certains autres cas, les voix se superposent et forment ce que nous qualifions de « brouhaha » (Art. 1) :

L'écoute implique d'entendre, détecter, sélectionner, identifier et reconnaître, ce qui demande une adaptabilité souvent difficile à acquérir en langue étrangère car toutes ces actions se déroulent simultanément (Bertin, 2001 ; Bourguignon, 2005 ; Cornaire & Germain, 1998 ; Flowerdew, 1994 ; Harrington, 2001 ; Jenkins, 2005 ; Mendelsohn, 1995 ; Morley, 1995 ; Poussard, 1999 ; Rost, 1990).

Comme nous l'affirmons plus haut (cf. 2.), différentes occurrences de voix jouent des fonctions discursives et argumentatives différentes. Nous pouvons supposer que si dans le premier cas *supra* (Na Ubon et Rovai), les références ont un poids informatif, dans le deuxième (10-11 voix), elles témoignent plutôt d'une sorte d'alliance qui semble a priori aléatoire entre chercheurs qui n'ont ni forcément des affinités « tribales » ou scientifiques. Concentrons-nous à présent davantage sur les aspects discursifs et interactionnels des voix identifiables.

3.2.2. Rôles discursifs et interactionnels de ces voix dans les articles

L'analyse du cadre discursif des voix qui suit étudie comment les références bibliographiques sont présentées, ce que ces voix évoquent (type de référence - ouvrage, article, communication etc.), leurs places dans l'espace discursif et le(s) rôle(s) qu'elles semblent jouer.

Examinons pour commencer les types de références identifiés. Chaque mention de référence est comptée comme une entrée (Art. 1 = 23 ; Art. 2 = 46 ; Art. 3 = 21 ; Art. 4 = 38). Certains ouvrages ou articles sont mentionnés deux ou trois fois, dans notre calcul cela constitue des entrées différentes, car nous souhaitons étudier l'espace accordé par les auteurs aux voix des Autres. Ensuite nous avons étudié la nature de la référence : article, chapitre dans un ouvrage, ouvrage, conférence, thèse, publication à visée pratique (manuel, guide, fiche, support d'enseignement).

Puis, nous examinons les liens entre ces types de références de la thématique de l'article. Pour ce faire, nous les classons en deux catégories : *ponctuelle* et *générale*. Les références sont considérées ponctuelles quand, dans la référence bibliographique, nous attestons la présence des mots-clés figurant en tête de l'article (indice : mots-clés) ou quand l'ouvrage porte sur le thème spécifique de l'article (indice : titre). Si la référence ne relève pas de la thématique spécifique de l'article mais l'englobe ou représente un autre champ, la référence est classée dans la catégorie « générale ».

Par exemple, le titre du premier article est *Visionnement de documents audiovisuels authentiques - Problématiques de contiguïté et d'interprétation culturelle* et les mots-clés sont *multimodalité, compréhension de l'oral, évaluation*.

D'après notre analyse, les références ponctuelles pour cet article sont :

Bachman, L. F. (1998). "Appendix: language testing - SLA interfaces". In Bachman, L. & Cohen, A. D. (eds.). *Interfaces between second language acquisition and language testing research*. Cambridge : Cambridge University Press.

Buck, G. (2006). *Assessing listening*. Cambridge : Cambridge University Press

Les références suivantes constituent des références générales :

Aumont, J. (1990). *L'image*. Paris : Nathan

Gombrich, E. H. (1987). *L'Art et l'illusion - Psychologie de la représentation picturale*. Paris : Gallimard

Cette distinction nous permet de comprendre le(s) rôle(s) des ouvrages ou des articles cité(s) dans les langues différentes dans la construction de la problématique principale (vs. secondaire) dans l'article. Les catégories suivantes illustreront ces rôles.

Articulation des voix 1 : alternance anglais-français, avantage anglais

Le premier article, *Visionnement de documents audiovisuels authentiques - Problématiques de contiguïté et d'interprétation culturelle*, est rédigé par une auteure d'origine américaine mais qui est en poste en France depuis un grand nombre d'années. La bibliographie de son article contenait 19 références en anglais et 17 en français. Une des spécificités notées consiste à mettre plusieurs voix dans une même parenthèse (jusqu'à 10 voix) :

Ex. 1 (Bachman, 1998 ; Brindley, 1998 ; Buck, 2006 ; Décuré, 1994 ; Gardner, 2006 ; Mason, 1994) [cinq en anglais et une en français]

Ex. 2 (Bertin, 2001 ; Bourguignon, 2005 ; Cornaire & Germain, 1998 ; Flowerdew, 1994 ; Harrington, 2001 ; Jenkins, 2005 ; Mendelsohn, 1995 ; Morley, 1995 ; Poussard, 1999 ; Rost, 1990) [six en anglais et quatre en français]

Des voix en français et en anglais sont entendues dans les deux exemples, cependant dans le premier cas les voix en anglais prévalent de façon significative sur celles en français (en anglais : un ouvrage et deux chapitres ponctuels, plus, un ouvrage et un chapitre généraux ; en français un article ponctuel). Nous avons ainsi l'impression que les voix en anglais ont plus d'autorité sur la question centrale de l'article.

Quand nous réfléchissons au champ étudié dans le présent article - évaluation de l'oral - on se rend compte qu'aux États-Unis, les recherches sont très pointues dans ce domaine. Sur trois étapes de développement du domaine dans la recherche mondiale : *testing*, *measurement* et *evaluation*, (Berger, 1977) les deux premières se sont développées aux États-Unis et même aujourd'hui elles servent toujours de référence en termes de docimologie et d'éducativité (Ljalikova, 2010). De plus, nous observons que, dans les références en français, il n'y a ni chapitres de recueils (ni ponctuels ni généraux) ni ouvrages ponctuels sur la thématique. Les références en français sont plutôt des œuvres générales (14 entrées) et moins ponctuelles (5). On peut supposer que la recherche en français dans le domaine de l'évaluation de l'oral est moins spécialisée ou technique que dans les recherches en anglais (une hypothèse qui demande à être validée encore).

En tout, nous constatons néanmoins que pour les références ponctuelles (évaluation de l'oral), c'est l'anglais qui est avantagé, tandis que pour la construction du cadre général, l'enseignement-apprentissage des langues, l'auteur privilégie les voix en français. Il est intéressant d'observer comment elle construit et importe un discours de recherche spécialisé, issu de travaux publiés en anglais, dans le champ conceptuel français.

Articulation des voix 2 : avantage anglais, fond français

Prenons à présent le cas de l'article numéro deux dont les deux auteurs sont francophones « d'origine », ils occupent tous les deux un poste universitaire en France (professeur Clermont-Ferrand/ MCF Paris 8). L'article est intitulé *Utilité du partage des corpus pour l'analyse des interactions en ligne en situation d'apprentissage : un exemple d'approche méthodologique autour d'une base de corpus d'apprentissage* et comporte 33 références en anglais et 18 en français dans la bibliographie.

La particularité de ce texte est qu'il contient 23 entrées ponctuelles contre 2 générales en français et 19 vs. 10 générales en anglais. La majorité des références en français constitue des articles de recherche ponctuels (14 sur 25). Cependant, si l'on examine de près ces dernières, on observe un nombre important d'autocitations : 12/14. Ceci pourrait signaler une position « dominante » des auteurs dans l'apprentissage des langues médié par ordinateur en France. Cela pourrait être aussi une marque de volonté de s'affirmer et de contribuer à la construction du champ (cf. la distinction de Bourdieu, 1976 entre production et circulation).

Articulation des voix 3 : véritable dialogue plurilingue ?

Nous avons signalé plus haut que certaines co-occurrences de différentes voix étaient rassemblées dans une parenthèse. L'article 2 se distingue des trois autres articles car il « articule » différemment les voix. Si dans les autres articles, nous voyons une claire tendance à regrouper les références dans des blocs monolingues, dans l'article 2 les références en anglais sont entrelacées avec celles en français et il y a des va et vient entre les deux. Le tableau ci-dessous schématise le passage de références d'une langue à une autre, d'une part, dans l'article 2 et, d'autre part, dans l'article 4 (et symbolise assez bien les articles 1 et 3) :

Tableau 3. Cooccurrences des citations en anglais et en français

Article 2		Articles 4	
Français	Anglais	Français	Anglais
<u>Reffay et al.</u> , 2008			<u>Picciano</u> , 2002 ; <u>Tu & McIsaac</u> , 2002 ; <u>Richardson & Swan</u> , 2003 ; <u>Na Ubon</u> , 2005 ; <u>Swan & Shih</u> , 2005
<u>Chanier & Vetter</u> , 2006			<u>Na Ubon</u> , 2005 ; <u>Rovai</u> , 2002
	<u>Belz & Vyatkina</u> , 2008		<u>Shaw</u> , 1981 ; <u>Pavitt</u> , 1998
	<u>Vetter & Chanier</u> , 2006		<u>Barker et al.</u> , 1995
<u>Reffay et al.</u> , 2008			<u>Eggins & Slade</u> , 1997, cités par <u>Rourke et al.</u> , 2001
	<u>Reffay et Chanier</u> , 2003		<u>Dewivanti et al.</u> , 2007 ; <u>Mullen & Cooper</u> , 1994, cité par <u>Henri & Lundgren-Cayrol</u> , 1998 ; <u>Hinze-Hoare</u> , 2006 ; <u>Garrison et al.</u> , 2000 ; <u>Garrison et al.</u> , 2000 ; <u>Aviv et al.</u> , 2003 ; <u>Schellens & Valcke</u> , 2005
<u>Reffay</u> , 2009			<u>Nielsen et al.</u> , 2005 ; <u>Hare</u> , 1962 ; <u>Shaw</u> , 1981
	<u>Lewis</u> , 2006	<u>Quintin</u> , 2008	
<u>Lewis</u> , 2009		<u>D'Hainaut</u> , 1985	
<u>Chanier & Cartier</u> , 2006		<u>Quintin</u> , 2008	
	<u>Gary</u> , 2007	<u>Marcoccia</u> , 2000	
	<u>Bruillard</u> , 2008	<u>Barbu</u> , 2008	
<u>Chanier</u> , 2009		<u>Détrie</u> , 2007	
<u>Settoui et al.</u> : 2006		<u>Quintin & Masperi</u> , 2006	
	<u>Dyke et al.</u> , 2007 ; <u>Harrer et al.</u> , 2007	<u>Roulet et al.</u> , 1987 ; <u>Roulet</u> , 1995 ;	
<u>Lund & Milles</u> , 2009		<u>Roulet et al.</u> , 1987	
	<u>Dyke et al.</u> , 2009	<u>D'Hainaut</u> , 1975 ; <u>Gerard</u> , 2003	
	<u>Jones</u> , 2004 ; <u>Ciekanski & Chanier</u> , 2008		<u>Hare</u> , 1962 ; <u>Shaw</u> , 1981 ; <u>Nielsen et al.</u> , 2005

Comme nous pouvons le voir dans ce tableau, ce qui est caractéristique des articles 1, 3 et 4, c'est le fait de dissocier les voix en français et en anglais et de les regrouper dans des blocs monolingues. Par exemple, dans l'article 4 on rencontre la référence suivante :

D'autre part, il apparaît que la manière dont les tuteurs perçoivent et pratiquent le suivi à distance traduit la représentation selon laquelle, pour être efficaces, les interventions doivent se centrer principalement sur le plan cognitif (Dionne et al., 1999 ; Deschênes et al., 2001 ; Béziat, 2004). [références en français]

Et plus bas :

Comme le suggère Kreijns (2004), il est possible que cette centration des aides tutorales sur la tâche à réaliser repose en partie sur le présupposé qu'un climat favorable à l'apprentissage se développe tout naturellement au sein du groupe d'apprenants... Or, certaines recherches semblent, en revanche, indiquer que la façon dont l'enseignant se comporte et intervient se répercute nécessairement sur le climat de la classe, et, de là, sur l'apprentissage (Flanders, 1970 ; Allodi, 2002 ; Patrick & Ryan, 2005). [références en anglais, nous mettons en gras]

Si entre les auteurs écrivant dans la même langue, les chercheurs essaient encore d'établir un dialogue (ex : *comme le suggère X, il est possible que ; or, certaines recherches semblent, en revanche, indiquer que*, etc.), ce lien dialogique et polémique est absent entre les références francophones et anglophones. Au moins, il n'apparaît pas de façon explicite dans les quatre articles analysés.

Conclusion

Dans cette étude nous nous sommes confrontés à plusieurs difficultés : classement des auteurs par pays d'origine, pays de séjour, langue d'expression, identification de la langue « maternelle ». Mais aussi : parcours professionnel des auteurs, appartenance aux « tribus » académiques (Becher & Trowler, 2001), préférence pour tel auteur, public visé, enjeux institutionnels, etc. Toutes ces réflexions nous ont confirmés dans l'idée de nécessité de rejeter un certain déterminisme linguistique et culturel et de s'orienter vers l'étude de cas individuels - avec tous les problèmes éthiques que cela peut poser.

L'analyse de deux numéros d'*Alsic* (2009 et 2010) a démontré qu'à première vue la recherche paraissait davantage bilingue que plurilingue (cf. taux élevé des références en anglais et en français, cf. tableau 1). Cependant, l'analyse du poids des langues a dévoilé que, dans les articles étudiés, le dialogue entre les mondes scientifiques d'expression anglaise et française n'a pas eu véritablement lieu. Suite aux résultats de la recherche, il s'agirait plutôt de la juxtaposition des auteurs, d'idées et de concepts. Nous ne pouvons donc pas parler de dialogue qui, lui, entraînerait une interaction entre ces éléments.

Nous envisageons une éventuelle ouverture pour approfondir la présente étude. Notamment, il s'avère indispensable d'interroger des chercheurs à partir de leur utilisation de références plurilingues : sont-ils conscients de pourquoi ils les choisissent ? Pourquoi dans telle(s) langue(s) et pour quoi faire ? Etc.

Une réflexion supplémentaire s'ensuit, particulièrement d'ordre épistémologique. A notre époque postmoderne où la globalisation s'accélère et l'hypermobilité académique virtuelle comme physique se généralise, on pourrait s'attendre à davantage d'interaction

plurilingue et interdisciplinaire. Or, à travers notre étude, on peut constater que, même pour une thématique aussi internationale que la technologie, davantage d'initiatives mériteraient à être prises.

Bibliographie

Becher, T. & Trowler, P. R. 2001. *Academic Tribes and Territories. Intellectual enquiry and the culture of disciplines* (2nd ed.). SRHE and Open University Press.

Bensa, A. 2010. *Après Levi-Strauss*. Paris : Textuel.

Berger, G. 1977. « Mais qu'est-ce qui nous prend à évaluer ? ». *Pour*, n°55, mai-juin 1977 , pp. 10-11.

Bourdieu, P. 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n°2-3, juin 1976, pp. 88-104. doi : 10.3406/arss.1976.3454 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3454

Boutet, J. 1997. *Construire le sens*. Bern : Peter Lang.

Breidenbach, J. & Nyíri, P. 2009. *Seeing Culture Everywhere*. Seattle : University of Washington.

Chauvier, E. 2011. *Anthropologie de l'ordinaire*. Toulouse : Anacharsis.

Defays, J.-M. 2009. « Prolégomènes à une analyse critique des discours universitaires ». In E. Suomela-Salmi & F. Dervin (eds.), *Crosscultural and Crosslinguistic Perspectives on Academic Discourse*. Turku : Presses Universitaires de l'Université de Turku : pp. 191-219.

Dervin, F. 2012. *Impostures interculturelles*. Paris : L'Harmattan.

Dudley-Evans, A. 1994. "Variations in the discourse patterns favoured by different disciplines and their pedagogical implications". In J. Flowerdew (ed.), *Academic Listening: Research Perspectives*. Cambridge : Cambridge University Press : pp. 146-58.

Finnegan, R. 2011. *Why Do We Quote?: The Culture and History of Quotation*. Cambridge : OpenBooks Publisher.

Fløttum, K. 2009. "The typical research article does it exist?". In E. Suomela-Salmi & F. Dervin (eds.), *Crosscultural and Crosslinguistic Perspectives on Academic Discourse*. Amsterdam : John Benjamins B.V. : pp. 16-46.

Gillespie, A. 2006. *Becoming Otherness*. New York : IAP.

Grin, F. 2010. "Managing languages in academia: Pointers from education economics and language economics", présenté au colloque *Professionalising Multilingualism in Higher Education*, Luxembourg, 4 février 2010.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2008. *Les actes de langage dans le discours : Théories et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Laplantine, F. & Nouss, A. 1977. *Le Métissage*. Paris : Flammarion.

Latour, B. 2009 "Perspectivism: 'Type' or 'bomb'?". *Anthropology Today*, vol. 25(2), pp. 1-2.

Latour, B. 2010. *Cogitamus. Six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris : La Découverte.

Le Querler, N. 2000. *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

- Ljalikova, A. 2010. *Les conflits de valeurs en évaluation en langue-culture étrangère. Le cas de certifications linguistiques en Estonie*. Saarbrücken : Éditions Universitaires Européennes.
- Mangueneau, D. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam : Benjamins.
- Mondada, L. 2004. « La construction du savoir scientifique dans l'interaction plurilingue ». *Cahiers du français contemporain*, 4, pp. 15-24.
- Philips, A. 2007. *Multiculturalism Without Culture*. Princeton : Princeton University Press.
- Pieterse, J. N. 2004. *Globalization and Culture: Global Mélange*. Chicago : Rowman & Littlefield.
- Rabatel, A. 2006. "Autocitations et autobiographie dans Du sens, de Renaud Camus". *Texte*, 39-40, pp. 81-118.
- Suomela-Salmi, E. & Dervin, F. (eds.) 2009. *Crosscultural and Crosslinguistic Perspectives on Academic Discourse*. Amsterdam : John Benjamins, B.V.
- Tuomarla, U. 2000. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Annales Academiae Scientiarum Fennicae.
- Urry, J. 1999. *Sociology Beyond Societies*. London : Routledge.
- Van Leeuwen, T. 2005. "Three models of interdisciplinarity". In R. Wodak & P. Chilton (eds.), *A new agenda in (critical) discourse analysis*. Amsterdam : Benjamins : pp. 3-17.
- Ventola, E. & Mauranen, A. (eds.) 1996. *Academic Writing*. Amsterdam : John Benjamins B.V. : p. 258.
- Wikan, U. 2002. *Generous Betrayal*. Chicago : Chicago University Press.

Note

¹ Cf. <http://kiap.uib.no/index-e.htm>.